

Qui sommes-nous ?

L'Institut de Formation des Cadres de Santé (I.F.C.S.) est l'une des composantes de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé (E.R.F.P.S.) géré par le C.H.U. de Rouen Normandie.

Centré sur la pluridisciplinarité, l'I.F.C.S. accompagne à ce jour des professionnels issus de neuf professions paramédicales dans leurs projets de devenir cadre de santé :

Les ergothérapeutes ; infirmiers/ères ; diététiciens/nes ; orthophonistes ; psychomotricien/nes ; masseurs-kinésithérapeutes ; techniciens/nes de laboratoire ; préparateurs/trices en pharmacie ; manipulateurs/trices en électroradiologie médicale.

Soucieux de favoriser la formation tout au long de la vie,

l'I.F.C.S. est en partenariat avec l'Université de Rouen pour favoriser l'accès des cadres de santé aux masters (management des organisations sanitaires et médicosociales, Ingénierie et conseils en formation).

Quelle formation proposons-nous ?

Cette formation est centrée sur les deux épreuves du concours et la poursuite de la construction du projet professionnel cadre de santé.

Chaque participant pourra progressivement :

- ↳ situer ses acquis vis-à-vis des attentes des jurys du concours
- ↳ développer des capacités pour réussir les deux épreuves du concours, notamment :
- ↳ réaliser dans un temps limité une épreuve écrite d'analyse et de synthèse et argumenter ses points de vue
- ↳ élaborer un dossier personnalisé incluant l'analyse de son parcours professionnel et la mise en mots de sa conception du (des) métier(s) de cadre de santé
- ↳ argumenter à l'oral son dossier devant un jury de trois personnes
- ↳ adapter son comportement à la situation d'entretien d'admission.

Nous mettons en œuvre une pédagogie sollicitant :

- l'implication de chacun,
- la mutualisation des ressources au sein du groupe.

Les participants sont répartis en groupes de vingt pour faciliter les apprentissages.

Ils bénéficient :

- d'un apport d'informations sur les attentes des jurys,
- d'un apport de connaissances méthodologiques nécessaires pour les deux épreuves,
- d'un entraînement méthodologique par des travaux individuels et collectifs à l'IFCS et la proposition de travaux individuels entre deux journées de formation,
- d'un partage d'idées et d'expériences,
- de la réalisation de trois devoirs dans les conditions de l'épreuve d'admissibilité :
1 dans le premier mois / 1 à mi-parcours / 1 un mois avant l'épreuve écrite dont la correction est assurée par les professeurs de français et des cadres de santé.
 - ✓ Chaque devoir donne lieu à un rendu personnalisé des résultats obtenus et de sa progression.
 - ✓ Ils permettent également l'approfondissement des connaissances car leurs thèmes servent de supports d'enseignement.
- de travaux favorisant le développement de leur capacité à argumenter
- d'exercices de simulation d'entretien.

Qui intervient dans cette formation ?

- l'équipe pédagogique de l'I.F.C.S.
- des professeurs certifiés de Lettres Classiques,
- des cadres de santé.

Information diverse

- Les participants ont accès au centre de documentation et aux équipements informatiques de l'ERFPS.

Quelle programmation ?

Deux groupes seront constitués en fonction des inscriptions : un groupe le mardi et un groupe le jeudi.

Les 20 jours de formation se dérouleront

→ **du 31 août 2021 au 22 février 2022.** pour le groupe du mardi

→ **du 02 septembre 2021 au 24 février 2022.** Pour le groupe du jeudi

Ils seront répartis à raison d'une journée par semaine pour chacun des groupes sauf durant les périodes de congés scolaires (zone B).

Les journées de formation se déroulent de 09 heures à 17 heures.

Un temps est programmé à la mi-journée pour les recherches et travaux individuels.

Il est à noter que cette formation ne peut pas permettre de lever des difficultés importantes dans l'expression écrite et orale. Il est conseillé de prendre d'autres moyens pour améliorer si nécessaire sa capacité à s'exprimer clairement avant d'envisager de se préparer aux épreuves du concours.

Combien coute-t-elle ?

* Cycle complet (20 jours) : 2 700 € par participant

L'intégralité de la somme est due même en cas d'abandon en cours de formation.

Cette formation peut être :

⇒ soit prise en charge par les employeurs dans le cadre du plan annuel de formation continue,

⇒ soit payée par les participants.

Elle fait l'objet, dans les deux cas, d'une convention de formation.

Comment s'inscrire ?

↳ Si vous souhaitez être pris en charge par votre employeur, vous devez lui en faire la demande.

S'il accepte votre demande, il procédera à votre inscription auprès de l'I.F.C.S.

↳ Si vous souhaitez prendre en charge vous-même cette formation, vous pouvez :

- télécharger la fiche d'inscription sur notre site www.ifcs.chu-rouen.fr
- ou nous demander une fiche d'inscription soit par téléphone au 02 32 88 85 45 ou 46
- soit par mail : ifcs@chu-rouen.fr

La date limite d'inscription est fixée au :

Le 16 juillet 2021



Institut de Formation des Cadres de Santé

PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION DE CADRE DE SANTE

2021/2022



Institut de Formation des Cadres de Santé

Espace Régional de Formation des Professions de Santé

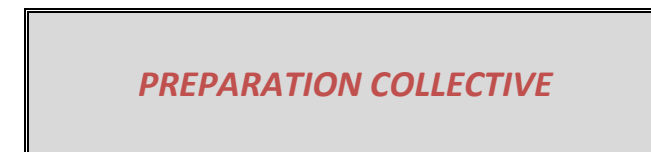
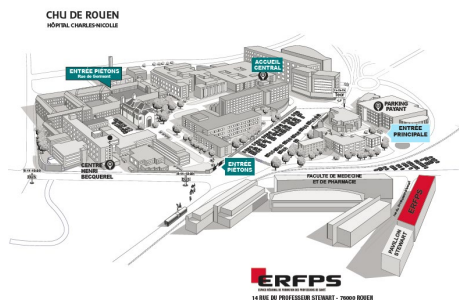
14, rue du Pr. Stewart - 76042 ROUEN Cedex 1

Téléphone : 02.32.88.85.45 ou 46

Fax : 02.32.88.83.72

E-mail : ifcs@chu-rouen.fr

www.ifcs.chu-rouen.fr - IFCS CHU de Rouen



Vous exercez depuis plus de quatre ans une profession paramédicale et vous envisagez de devenir cadre de santé.

Nous vous proposons de préparer le concours d'entrée en formation de cadre de santé au sein d'un groupe de vingt professionnels pendant six mois à raison d'un jour par semaine.

